

Procès-verbal du Conseil d'École n°1
Jeudi 5 novembre, salle des fêtes de Sers 18h à 20h

RPI Sers-Vouzan

PRÉSENTS

Enseignants :

École de Sers : Mme Jossand (directrice école de Sers), Mme Bailly, Mme Paillard.

École de Vouzan : M. Armenio (directeur école de Vouzan), Mme Durand, Mme Seguin, Mme Pelladeaud (stagiaire)

Mairie de Sers : Mme Duteil (adjointe)

Mairie de Vouzan : Mme Dulau

SIVOS : M. Maherault (président SIVOS)

Délégué départemental de l'Education Nationale :

École de Vouzan : M. Body.

Délégués des parents d'élèves :

École de Sers : Mme Martinez (titulaire), M. Magnon (titulaire), Mme Mathieux (titulaire),

École de Vouzan : M. Guillemet (titulaire), M. Deblaise (titulaire).

Excusés : Mme Philipson (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Buissonneaud (enseignante de Sers), Mme Dorado (enseignante de Sers), M. Lachèze (enseignant brigade rattaché à l'école de Sers), M. Veaux (maire de Sers), M. Hureau (maire de Vouzan), Mme Brocheton (vice-présidente SIVOS), Mme Starnasky (DDEN école de Sers).

Absente : Mme Victoria (représentante des parents d'élèves titulaire)

Suite à la crise sanitaire, nous avons été contraints de limiter le nombre de participants au conseil d'école. Par conséquent, nous n'avons pas pu convier les représentants des parents d'élèves suppléants : Mme Lacourarie, Mme Morzynski, Mme Dulac, Mme Richard, Mme Coyco, Mme Beletier.

Mme Jossand préside la séance et rappelle l'ordre du jour.

La secrétaire de séance est Nadège Paillard.

Début de la séance : 18h07

Vote pour le regroupement du conseil d'école du RPI : Vote à la majorité (14 voix/15)

Note : Mme Wendy PELLADEAUD étant stagiaire n'a pas le droit de vote et n'est donc pas comptée sur l'ensemble des votes de ce conseil.

Tour de table des différentes personnes présentes au Conseil d'École.

Approbation des deux derniers PV des conseils d'école (PV n°3 du conseil d'école de Sers du 25 juin 2020) et PV n°3 du Conseil d'école de Vouzan du ... juin 2020 : Vote à l'unanimité

A noter que tous les PV des Conseils d'écoles sont consultables sur nos blogs (ceux de juin par exemple depuis juillet).

PV en annexe.

Y a-t-il des remarques sur les derniers PV ? → Non.

Résultats des élections :

Ecole de Vouzan :

Nombre d'inscrits : 125 – Nombre de votants : 72 – Nombre de bulletins blancs ou nuls : 5 -

Nombre de suffrages exprimés : 67 – Taux de participation : 57,6 %

Résultat des élections :
GUILLEMET Yohann (titulaire)
DEBLAISE Michaël (titulaire)
VICTORIA Laëticia (titulaire)
RICHARD Mélissa (suppléante)
COYCO Catherine (suppléante)
BELETIER Nathalie (suppléante)

Ecole de Sers :

Taux de participation : 44,44% avec 52 suffrages exprimés et 4 bulletins nuls.

Sont élus : Aurélie Mathieux, Patrick Magnon, Pauline Martinez en tant que titulaires. Marion Lacourarie, Marine Morzynski et Élodie Dulac sont élues en tant que suppléantes.

L'équipe pédagogique du RPI Sers/Vouzan

L'équipe pédagogique de l'école de Vouzan :

- Christelle Durant enseignante de CE1/CE2
- Sarah Seguin enseignante de CE2/CM1
- Rémi Arménio enseignant de CM1/CM2 et directeur de l'école de Vouzan

L'équipe pédagogique de l'école de Sers

- Chloé Bailly et Aude Buissonneaud (le lundi) enseignantes de CP/CE1
- Emilie Jossand enseignante et directrice de l'école de Sers de MS/GS avec Sophie Douet Atsem
- Nadège Paillard et Anne Dorado (le lundi) enseignantes en PS/MS avec Laurence Desplat Atsem

Effectifs et répartition du RPI

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
15	23	11	18	20	23	17	16	143

La répartition par classe de Vouzan

Classe CE1/CE2	14 CE1	10 CE2	24
Classe CE2/CM1	13 CE2	10 CM1	23
Classe CM1/CM2	7 CM1	16 CM2	23
Total école de Vouzan			70

La répartition par classe de Sers

Classe PS/MS	15 PS	9 MS	24
Classe MS/GS	14 MS	11 GS	25
Classe CP/CE1	18 CP	6 CE1	24
Total école de Sers			73

Inscriptions des futurs PS : demande pour qu'elles soient faites au 30 mai.

Règlements intérieurs

Vote des règlements :

- De l'école de Vouzan → **Vote à l'unanimité**
- De la cantine de Vouzan et du temps périscolaire en attendant la navette → **Vote à l'unanimité**
- De l'école de Sers → **Vote à l'unanimité**
- De la cantine de Sers → **Vote à l'unanimité**
- De la garderie → **Vote à l'unanimité**
- De la navette Sers-Vouzan → **Vote à l'unanimité**
- Du bus communal de Sers → **Vote à l'unanimité**

Rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires nous permettant de répartir les enseignements sur 4 jours (cadre 3 du décret dérogatoire de 2017) a été votée sur 3 ans. Nous venons au bout de ces trois années. Nous devons donc revoter pour le rythme scolaire. Ceci n'est qu'une simple formalité.

→ **Vote à l'unanimité pour la reconduction du cadre 3 du décret dérogatoire de 2017**

Bilan des coopératives

Bilan de la coopérative scolaire Vouzan

Parole donnée à Mme Durand

Solde au 01/09/2019 : 3 764.67€

Solde au 01/09/2020 : 4481.36€.

Le résultat de l'année 2019-2020 est de 716.69€

Le compte de la coopérative scolaire de Vouzan a été alimenté par la participation des parents, la vente de chocolats, de dons (dont deux dons de 200€), la vente d'objets de Noël au marché de Noël de l'association des parents d'élèves.

La coopérative scolaire a permis de financer diverses sorties : Zoo de la Palmyre de l'année précédente, classe découverte, Mégarama dans le cadre du dispositif école et cinéma.

Rappel : adhésion à la coopérative : 11€ pour un enfant et 20€ pour deux enfants.

Bilan de la coopérative scolaire Sers

Solde au 01/09/2019 : 3 378,87€

Solde au 01/09/2020 : 4 518,45€

Au cours de l'année 2020, la coopérative de Sers a dépensé 3 444,42 € (assurance, photographe pour la photo de classe, matériel pour la classe, bus de la sortie scolaire à Nontron de juin 2019) et a reçu 4 198,60€ (vente des photos de classe, marché de Noël, dons à la coopérative). Ce qui nous fait un bénéfice de 754, 18€ pour l'année 2019-2020.

Un grand merci aux familles pour deux dons effectués lors des mariages de M. et Mme JEAN-MAHERAULT Philippe et Sandrine et M. et Mme LALLIOT Jean-Michel d'une valeur de 250€ au total.

Note de l'APE :

L'APE fait savoir que les deux écoles bénéficieront d'un don de 900€ chacune pour l'année afin de subventionner des sorties. Elle fait aussi savoir, que les écoles disposent aussi d'un reliquat concernant les sommes non dépensées les années précédentes. Le reliquat est de 1986,60€ pour l'école de Vouzan et 1908€ pour l'école de Sers.

Travaux

Travaux école de Vouzan :

• Travaux à prévoir :

- Porte du préfabriqué et porte des CE2-CM1 qui grincent ;
- Toilettes du préfabriqué : accrocher la pharmacie, mettre un radiateur, réparer le porte-savon ;
- CLIM de la classe des CE2-CM1 à réparer ;
- Serrure du portail à réparer et mettre en place une ouverture à distance du portail (interphone ou visiophone) : La municipalité fait savoir que le devis est réalisé et la commande en cours. L'école de Vouzan remercie la municipalité pour cela.
- Cantine : les travaux ont pris du retard administratif. Mais la municipalité tient à rassurer, les travaux sont en cours.

Travaux école de Sers

Toute l'équipe pédagogique de Sers tient à remercier la mairie de Sers dans la réactivité des travaux réalisés.

- *Parole donnée à Monsieur Maherault, municipalité de Sers :*

La mairie a réalisé des travaux d'entretien. L'étanchéité des portes côté garderie a été revue. La totalité des stores a été révisée et réparée.

Une demande de visiophone pour la garderie a été faite. Cependant, il n'est pas possible de le mettre en place : le renvoi d'information est impossible (la garderie est trop loin du portail, la qualité serait trop mauvaise et la cantine fait écran). Toutefois, un projet de surveillance par caméra est en cours en dehors de l'école.

Hygiène et Sécurité :

Doivent être effectués au cours de l'année, trois PPMS (Plans Particulier de Mise en Sûreté) – attentat-intrusion ou risques majeurs (dont obligatoirement un PPMS Attentat-Intrusion qui doit être réalisé avant les vacances de la Toussaint). Deux exercices incendies doivent aussi être réalisés dans l'année (dont un au mois de septembre).

Dans tous les cas, les familles ne doivent pas venir chercher leurs enfants et ne pas encombrer les lignes téléphoniques en cas de risques majeurs type tempête, glissement de terrain, de risque d'attentat et d'intrusion et d'incendie.

Hygiène et Sécurité Vouzan :

• COVID-19 :

Nous respectons le protocole sanitaire en vigueur depuis le 19 août 2020.

Les règles de distanciation physique sont respectées selon le protocole. Les gestes barrières sont appliqués en permanence, partout et par tout le monde. Le lavage des mains est réalisé comme stipulé, a minima, dans le protocole. Le port du masque est respecté par tout le personnel et nous veillons à ce toute personne habilitée à pénétrer dans l'école porte également le masque. Port du masque en outre obligatoire pour toute personne à proximité des abords de l'école. Remerciement aux parents et aux familles pour le respect du protocole.

	1^{er} exercice
Évacuation incendie	Lundi 21 septembre 2020
Évacuation dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sûreté	Jeudi 15 octobre 2020 (attentat-intrusion)

- **Exercice incendie.** Regroupement des 69 élèves en 52 secondes après le déclenchement de l'alarme incendie déclenchée par M. Hureau depuis la mairie. Le signal est désormais parfaitement audible depuis les trois classes.

• **Exercice PPMS « attentat-intrusion ».** Le signal fut la transmission d'un message d'un SMS de M. Arménio à Mesdames Durand et Seguin. A la réception du signal, les élèves ont scrupuleusement suivi le protocole. Sous le contrôle des enseignant.e.s, ils ont suivi en silence et dans le calme le parcours d'évacuation. Pour l'exercice, les classes de Mesdames Durand et Seguin se sont « enfuies » jusqu'au terrain de jeu qui surplombe la salle des fêtes pendant que celle de M. Arménio s'est dirigée vers l'avant de la mairie. Un SMS envoyé par M. Armenio à Mesdames Durand et Seguin pour annoncer la fin de l'exercice. L'exercice s'est parfaitement déroulé.

Hygiène et Sécurité Sers

Devant l'annonce du plan Vigipirate urgence attentat, l'accueil et la sortie des élèves se font dorénavant au portail.

Covid-19 :

Au vu du contexte actuel de coronavirus, nous sommes soumis à un protocole sanitaire. Tous les adultes doivent porter un masque ainsi que les enfants de CP-CE1 depuis lundi 2 novembre. Les mains sont lavées régulièrement. Le brassage des enfants est limité au maximum : récréations échelonnées, deux services à la cantine avec lors du premier service les deux classes de maternelle espacées. Tout nouveau protocole annulera ce qui vient d'être annoncé.

Cantine :

Parole donnée à Christiane Duteil :

Deux services sont réalisés pour éviter le brassage des classes : à 11h45 et à 12h30. En récréation, les enfants sont dans des zones pour ne pas qu'ils soient mélangés entre les classes. Les mains sont lavées avant et après le repas. Tout est désinfecté entre les deux services. La création de deux services diminue le temps du repas. Du fait de l'instauration de ces deux services, il ne sera pas possible d'assurer le repas des Gastronomades cette année mais le repas de Noël est maintenu. A noter, que 6 personnes sont mobilisées pour assurer la pause méridienne.

PPMS Attentat / Intrusion : Sers

Nous avons effectué un exercice le vendredi 9 octobre à 10h25. Le personnel ainsi que les enfants ont été informés de l'exercice afin d'éviter l'anxiété. L'exercice s'est bien déroulé. L'alerte a été donnée par la directrice (déchargée ce jour) qui a veillé au bon fonctionnement. Cependant, l'alerte donnée par le téléphone ne nous paraît pas efficace : elle est trop longue (toutes les classes doivent être appelées individuellement). Une porte avait été oubliée d'être verrouillée. Ce sera notre point de vigilance pour la prochaine fois.

Réflexion avec la mairie pour un nouveau signal d'alerte : les téléphones vont être révisés ou si ce n'est pas possible nous réfléchissons à un nouveau signal.

Exercice Incendie Sers

Nous avons effectué un exercice incendie le mardi 29 septembre à 10h30. L'évacuation s'est parfaitement déroulée en 1 minute et 24 secondes sur le parking de l'école. Il faut cependant veiller à fermer toutes les ouvertures en cas d'alerte.

Protocole sanitaire à la garderie et sur la navette Sers-Vouzan

Parole donnée à Lionel Maherault :

Il y a un problème dans les transports. Les bus ne sont pas désinfectés ou du moins pas assez ce qui pourrait poser problème en cas de cas. Les classes sont séparées dans le bus.

A la garderie, les 6 classes du RPI sont mélangées. Il n'y a ni locaux ni personnel disponible pour assurer une garderie répartie sur six lieux afin d'éviter le brassage.

Projets 2020/2021

Ecole de Vouzan

- Mise en place de l'apprentissage des échecs avec le projet « quotchess » : apprendre à jouer aux échecs et à développer des stratégies. Sur twitter. Les élèves disputent une partie avec une autre classe sur une période. Projet de tournoi entre la classe de CE1-CE2 et celle de CE2-CM1.
- Participation à la « twictée » (dictée en partenariat avec d'autres classes qui envoient leurs dictées sur twitter), les enfants doivent leur proposer des outils leur permettant de corriger leurs écrits) et « twilipo » (production d'écrits sur twitter) de la classe des CE1-CE2
- EDD : création d'un poulailler et d'un jardin pédagogique pour les CE1-CE2 (pour l'instant en pause du fait de la COVID et de Vigipirate).
- Études des rapaces nocturnes et projet de construction de nichoirs avec Charente nature pour les CE2-CM1.
- Projet « haie'cole » : projet validé par Charente nature.
- Piscine CE2-CM1 : projet en commun avec les CP-CE1 de l'école de Sers. Dès le 02 avril 2021, dix séances à Nautilus les vendredis matins.
- Permis Internet (CM2) et permis piéton (CE2) en collaboration avec la Gendarmerie de la Rochefoucauld.
- École et cinéma (Megarama) le 08 décembre 2020 premier film :
 - cycle 2 : « Kirikou et la sorcière ».
 - cycle 3 : « L'île de Black Mor ». → Pour l'instant en suspens du fait du protocole.
- Fête du court métrage : les trois classes y participent en mars 2021. Grande richesse des programmes proposés et grande créativité qui règne dans le court métrage.
- Cycle Basket-ball en partenariat avec M. Patrick Bertouy du comité technique de basket (pour trois séances, intercalées de trois séances en autonomie) à partir du mois d'avril 2021. **En attente de validation.**
- Orchestre à l'école : Pour les CE1-CE2. Projet sur 3 ans. Mais tout est décalé de 6 mois avec la COVID. Devrait commencer début janvier.
- Opération chocolat à Noël et à Pâques.
- Projet EDD : journée Mondiale de l'eau 2021 ??
- Classes de découverte 2021 ?? : Il est trop compliqué d'anticiper pour le moment.
- Projet sur le conseil des élèves : les délégués de chaque classe se réunissent plusieurs fois dans l'année sur la vie de l'école (choses à améliorer ou innover).
- Parlement des enfants : les CM2 font à nouveau acte de candidature au Parlement des enfants. Il s'agit d'une opération organisée par l'Assemblée nationale avec notamment le ministère de l'Éducation nationale. L'objectif est d'offrir aux écoliers scolarisés en CM2 une leçon d'éducation

civique en leur proposant de découvrir la fonction de législateur. Ils sont, à cet effet, invités à rédiger, sous la conduite de leurs enseignants qui les accompagnent dans cette réflexion, une proposition de loi, au terme d'une discussion qui doit leur apprendre ce qu'est le débat démocratique. Pour cette 25^e édition, les élèves sont invités à élaborer des propositions de loi sur le thème « *L'alimentation durable et équilibrée* ». Ce thème permettra aux enseignants de mettre en œuvre le programme d'enseignement moral et civique dans l'apprentissage de pratiques et de consommations alimentaires durables et d'aborder des problématiques transversales, telles que la gestion du gaspillage et des déchets, les modalités de production et de transport, de saisonnalité... Il permettra aux élèves, citoyens en devenir, de répondre aux défis de la transition écologique en promouvant, par le biais de la loi, des initiatives et comportements écoresponsables.

• Le 22 septembre 2020 : Mme Hébrard (Directrice Académique de l'Éducation Nationale de la Charente) est venue à l'école. Lui ont été présentées des capsules vidéos sur la citoyenneté réalisées par les élèves.

Ecole de Sers

- Continuation du projet jardin de l'année dernière (rappel, nous avons obtenu une subvention de 1200€ pour ce projet) : intervention des Jardins d'Isis pour 1h30 pour chaque classe (deux séances pour les maternelles et une pour les CP-CE1) :

- le vendredi 6 novembre pour les PS-MS et MS-GS: création d'un jardin potager avec semis et plantation de fèves, petits pois, radis, ail, échalotes, salades et choux.
- Le lundi 3 mai pour les PS-MS et MS-GS à la découverte des petites bêtes. (la date sera sûrement décalée)
- Le jeudi 3 juin pour les CP-CE1 : cuisine des aromates du jardin.
- Le jeudi 10 juin : visite des Jardins d'Isis pour toute l'école : activités le matin, pique-nique sur place puis retour en bus.

- Nouveau projet de l'année : le tour du monde avec les animaux. Pour finir ce projet, nous espérons pouvoir faire en sortie de fin d'année une sortie au zoo du Parc de Reynou.

- Les 3 classes de l'école de Sers assisteront à un spectacle au Théâtre d'Angoulême.

- Projet d'intervention de madame Pavageau membre de l'association Lire et faire lire une fois par semaine, le mardi après-midi, dans chacune des classes en petits groupes pour lire des histoires aux enfants.

- Nous participerons au festival du court-métrage

- Continuation des ateliers cuisine une fois par mois pour les PS-MS et MS-GS.

- Piscine : 10 séances à la piscine Nautilus de Saint-Yrieix pour les CP-CE1 et CE2-CM1 les vendredis matin de 9h55 à 10h35. Nous rechercherons d'ailleurs des personnes volontaires pour nous accompagner et passer l'agrément piscine pour pouvoir nous accompagner à la piscine. Nous remercions le Sivos qui a accepté de financer les transports et les séances à la piscine.

Questions diverses

Aucune question n'a été posée.

Fin de la séance à : 19h57